

Fontenay-sous-Bois, le 30 mars 2015

Joël Berhouet, administrateur réseau
Patrice Buchon, administrateur réseau pôle technologique
Florian Charrit, administrateur réseau
Christian Gaunet, administrateur LILIE
Lycée Pablo Picasso

à

Mme Béatrice GILLE
Rectrice de l'Académie de Créteil
s/c de Mme Baumann, proviseure du Lycée Pablo Picasso

Objet : maintenance informatique, TICE et DHG

Madame la Rectrice,

Nous tenons par la présente lettre à vous exposer nos inquiétudes relatives aux moyens humains qui seront dédiés à la maintenance informatique l'année prochaine. En effet, les prévisions figurant dans la DHG pour la rentrée 2015 ainsi que les nouveaux décrets instaurant les IMP ne nous semblent pas prendre en compte nos besoins.

Nous assurons à 4 professeurs la gestion et la maintenance du réseau informatique pédagogique du Lycée Pablo Picasso qui comprend :

- plus de 250 ordinateurs en fonctionnement pour une utilisation pédagogique ;
- 5 serveurs pédagogiques (un serveur pour la gestion du parc informatique du tertiaire, trois serveurs dédiés à la gestion des comptes élèves/professeurs et au déploiement des ressources numériques dans la filière générale, et un serveur hébergeant notre antivirus et le logiciel permettant la gestion des notes et des absences) ;
- 1 300 utilisateurs approximativement (élèves et professeurs) ;
- une activité de fond, régulière, liée au réseau (installation, mise à jour et dépannage des ordinateurs, demande d'équipement en nouveaux ordinateurs, formation des professeurs ...)

Nous assurons de plus l'administration de l'ENT.

Depuis début 2014, le parc informatique a augmenté de façon significative et est de plus en plus utilisé par les élèves et les collègues. Notre charge de travail ne cesse donc d'augmenter à moyens constants.

De son côté, la région Ile de France a mis en place en janvier 2014 le dispositif OPTIC (Opérateur de Proximité des Technologies de l'Information et de la Communication) censé assurer la maintenance du parc informatique des lycées. Mais force est de constater que ces personnels, pas ou peu formés et relevant du dispositif « Emplois d'avenir », ne peuvent assurer seuls leur mission de maintenance. De plus, cet OPTIC n'est présent qu'un seul jour par semaine au lycée Picasso, ce qui ne peut en aucun cas garantir un service optimal. Enfin, le faible niveau de qualification de ces personnels ne leur permet pas de travailler de façon autonome, alourdissant encore le travail des administrateurs réseau.

C'est pourquoi nous vous demandons de porter à 11 heures la dotation horaire au titre des ressources informatiques, soit 9 heures allouées à la maintenance et 2 heures à la gestion de l'ENT LILIE (voir motion ci-jointe adoptée par le CA du lycée qui s'est tenu vendredi dernier).

Nous demandons également que ces heures continuent d'être intégrées à nos services, et qu'elles ne prennent ni la forme d'une décharge ni celle d'une IMP.

Nous savons l'intérêt que vous portez à la réussite de nos élèves et nous ne doutons pas que vous prendrez pleinement la mesure de nos besoins.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués à l'Education Nationale.